

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 19 juin 2020 9:51
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Lucie Brosseau; Martine Skelton; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie
Objet : Pour approbation par le CM : Réponse aux médias / Volet 1 - COVID-19 : masques N95 / CBC News (Regina)

Bonjour James et Cecely — Bon vendredi!

Pour approbation par le CM SVP.

Le nouveau contenu est en **mauve**. Le contenu concernant SC est en **jaune**.

Veuillez noter que le journaliste est revenu à la charge hier après-midi et qu'il a hâte d'avoir une réponse.

Merci,

Marc
873-354-7219

+++++

Réponse aux médias
CBC News (Regina)
Leo, Geoff (CBC News (Regina))
Appel reçu le : 15 juin 2020, à 10 h 30
Date limite : 16 juin 2020, à 17 heures
Volet 1 - COVID-19 : Masques N95

MISE EN CONTEXTE (à titre informatif) : Le journaliste travaille sur une nouvelle concernant les masques N95 et il aurait des questions à poser à SPAC et à SC.

SPAC s'occupera des questions Q1 et Q4.

SC s'occupera des questions Q2-Q3 et Q5.

ÉNONCÉ DE VALEURS :

Le gouvernement du Canada collabore de manière continue avec les provinces et les territoires pour cerner leurs besoins et acheter l'équipement, les fournitures et les services nécessaires pour lutter contre la COVID-19.

Services publics et approvisionnement Canada (SPAC) prend une approche agressive en matière d'achats, notamment en matière d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne. L'approche consiste à :

- passer en avance des commandes en lot au nom des provinces et des territoires
- compléter ces commandes en achetant tout ce qui est immédiatement disponible;
- augmenter la capacité de production au pays, par l'intermédiaire du Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19, qui relève d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Ces mesures s'ajoutent aux efforts déployés par les provinces et les territoires pour assurer leur propre approvisionnement.

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q1. Le 30 avril, Ottawa a annoncé la réception de 9 millions de masques n95 et des poussières. Aujourd'hui, soit un mois et demi plus tard, nous n'en avons que 3,5 millions de plus — soit environ 12,5 millions en tout, et ce, malgré le fait qu'Ottawa en ait commandé environ 100 millions. Pourquoi avons-nous reçu si peu de masques et pourquoi arrivent-ils au compte-gouttes? (SPAC)

Q4. Quand les masques n95 seront-ils produits au Canada? Veuillez donner l'échéancier et indiquer combien de masques nous comptons produire sur une base mensuelle. (SPAC)

La réalité est la même pour tous les pays, dont le nôtre : il y a actuellement une concurrence féroce à l'échelle internationale pour l'obtention de ces fournitures. C'est pourquoi, lorsque l'offre est là, nous continuons d'être très insistants pour tenter de nous procurer les fournitures dont nous avons besoin. Nous travaillons avec toute une gamme de fournisseurs et de distributeurs, tant au pays qu'à l'étranger.

Nous passons autant de commandes que possible pour répondre à la fois aux besoins à court terme et à long terme du Canada, mais nos commandes ne sont pas toutes satisfaites sur-le-champ. Par ailleurs, nous recevons des livraisons sur une base régulière. Les fournitures arrivent par avion, par voie terrestre et par bateau, et le volume des livraisons augmente de jour en jour pour tous les EPI, y compris les masques.

Par exemple, nous recevons chaque mois 500 000 respirateurs de 3M. En outre, nous avons récemment signé un accord avec Medicom de Pointe-Claire, au Québec, pour la fourniture sur une base annuelle de 20 millions de respirateurs N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de fabrication canadienne, et ce, pour les 10 prochaines années, à partir de cet été. Nous prévoyons que les livraisons de masques chirurgicaux fabriqués au Canada par Medicom commenceront en juillet et que les livraisons de respirateurs N95 commenceront en août. Selon les termes de cet accord, nous recevrons entre 250 000 et 2,5 millions de masques par mois.

Q0. Sur les 12,5 millions de masques reçus à ce jour, combien ont été acheminés aux provinces en vertu de l'entente qu'Ottawa a avec ces dernières ? Veuillez indiquer combien de masques ont été envoyés à chaque province. Dans cette ventilation, veuillez aussi préciser combien de masques ont été fournis et combien sont effectivement utilisables par les professionnels de la santé. Enfin, indiquez combien de masques KN 95 défectueux ont été fournis aux provinces. (SC)

À ce jour, le gouvernement du Canada a distribué plus de 3,1 millions de respirateurs N95 ou des équivalents (par exemple, KN95, FFP2) aux provinces et territoires. Ceci est conforme à la stratégie d'allocation approuvée par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé, selon laquelle 80 % des livraisons reçues sont réparties dans les provinces et les territoires en fonction du nombre

d'habitants, les 20 % restants étant retenus pour la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) pour permettre de répondre aux demandes d'aide lors de situations critiques.

Si l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ne peut rendre compte de la qualité du produit, ce dernier n'est pas acheminé aux provinces et territoires aux fins d'intervention de première ligne en matière de santé. Cela étant dit et compte tenu de la diligence raisonnable dont doit faire preuve l'ASPC, on a constaté qu'environ 10 millions de respirateurs KN95 ne répondaient pas aux spécifications techniques pour les établissements de soins de santé. **À ce jour, près de 2 millions de ces respirateurs ont été redirigés vers d'autres organismes en dehors du système de santé.**

Q3. Qu'a-t-on fait de masques restants qui n'ont pas été livrés aux provinces? (SC)

Les produits qui ne satisfont pas aux spécifications techniques propres au contexte des soins de santé sont évalués subséquemment en vue de leur utilisation possible dans un autre contexte.

Q5. Ottawa a-t-il actuellement des commandes auprès de fabricants chinois? Que fait-on pour garantir la qualité des produits reçus? Des tests sont-ils effectués en Chine? Dans l'affirmative, veuillez les décrire. Ottawa ou ses fournisseurs paient-ils un dépôt pour les commandes de masques? Si oui, quel est le pourcentage payé d'avance? (SC)

L'ASPC vérifie que l'équipement de protection individuelle et les fournitures médicales reçus par le gouvernement du Canada — qu'ils aient été achetés à l'étranger ou au pays — sont conformes aux spécifications techniques fixées par le gouvernement du Canada pour la réponse à la COVID-19. Ce processus peut comprendre la réception d'échantillons du produit et un contrôle de la qualité en amont de l'envoi d'une commande au Canada. **(SC)**

SPAC travaille avec une série de fournisseurs et de distributeurs, et nous avons mis en place des processus rigoureux pour nous assurer que les fournitures que nous recevons répondent à toutes les normes nécessaires. La grande majorité des produits que nous avons reçus à ce jour ont satisfait aux normes d'utilisation de l'ASPC.

Des contrôles ont été mis en place à différentes étapes du processus d'approvisionnement.

- Premièrement, pour tout achat, SPAC travaille en étroite collaboration avec l'ASPC et Santé Canada afin d'assurer que les produits achetés respectent les normes et exigences en vigueur. Les fournisseurs sont tenus de vérifier que les produits qu'ils vendent répondent aux normes et exigences particulières fixées par Santé Canada pour ces types de produits.
- Deuxièmement, les mesures mises en œuvre par le pays exportateur exigent que des inspections supplémentaires soient effectuées avant que l'exportation des produits puisse être autorisée. Nous avons également mis en place une surveillance sur le terrain, de l'usine de fabrication jusqu'au décollage. Pour ce soutien sur le terrain, nous avons retenu les services de diverses organisations, dont Bolloré Logistics Canada Inc., qui voient aux services de transport, de réception, d'entreposage et de soutien pour les formalités douanières. Cela comprend la surveillance et le suivi des produits depuis leur sortie de l'usine jusqu'à leur chargement sécurisé à bord de l'avion.
- Enfin, lorsque les fournitures arrivent au Canada, l'ASPC les soumet à des tests rigoureux avant de les expédier aux provinces et territoires, le cas échéant.

